

MAIRIE de Champcella 23 rue du Pied de Ville Lieu-dit Ville 05310 CHAMPCELLA

A l'attention de Christian Albert Commissaire Enquêteur

Le 29 avril 2024

Objet : Enquête publique à Champcella pour l'approfondissement de la carrière Allamanno

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Le secteur du BTP05 est le 2ème secteur économique des Hautes-Alpes avec plus de 4000 emplois. Le nord du Département, qui concentre une activité soutenue, regroupe la majorité de nos adhérents.

Nos entrepreneurs du BTP sont régulièrement confrontés à la difficulté de trouver des sites permettant de produire des granulats, nécessaires pour permettre la réalisation des ouvrages du Bâtiment et des Travaux Publics, mais aussi de stocker des matériaux inertes générés par certains aménagements, terrassements, et rénovations lourdes de bâtiments.

Cette situation est particulièrement sensible et tendue dans le Nord du département, alors qu'à court terme, les besoins locaux en béton, aujourd'hui bas carbone, y seront très importants, avec, par exemple, la reconstruction de la galerie de la Marionnaise sur la RD 1091 et la commune du Monêtier-les-Bains ou bien les réparations des graves dégâts liés aux inondations et intempéries de décembre 2023, sans oublier les JO 2030 qui se veulent être des jeux vertueux avec, notamment, la décarbonation.

La carrière Allamanno sur la commune de Champcella, lieu-dit Fond de Rame, est le seul site au sein de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins pouvant répondre à la double problématique évoquée ci-dessus.

Son activité est organisée depuis de nombreuses années pour répondre aux enjeux environnementaux et en accord avec la politique de Développement Durable, économie circulaire, recyclage des matériaux, remblai, béton bas carbone...

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ENTREPRENEURS ET ARTISANS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DES HAUTES-ALPES

**Maison du BTP**2, cours Émile Zola
05000 GAP

La Fédération Départementale des Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment et des Travaux Publics des Hautes-Alpes est donc favorable à la demande d'approfondissement et de renouvellement de cette carrière, actuellement présentée en enquête publique.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président

Nicolas CHABRAND

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ENTREPRENEURS ET ARTISANS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DES HAUTES-ALPES